

# CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,  
tous droits de reproduction réservés*

## HISTOIRE DE CLISSON

### CHAPITRE II

#### Du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle à 1419

Maintenant nous allons résumer les hauts faits des sires de Clisson, au cours des guerres du siècle, en nous occupant plutôt de leurs personnes que de leurs terres.

Cette excursion dans l'histoire générale ne nous semble pas ici hors de sa place nous n'avons pu nous résoudre à passer en quelques mots sur le sort de la ville de Clisson pendant cette période, et sans rappeler, avec des dates et des faits précis, les grands évènements dans lesquels les hommes qui portaient son nom, jouèrent un tel rôle que la gloire en a rejailli jusqu'à elle. Nous espérons que le lecteur ne nous en saura pas mauvais gré.

Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, un peu avant la guerre de succession de Bretagne, le sire de Clisson était Olivier IV, marié d'abord, en 1320, à Blanche de Bouville<sup>1</sup>, puis, en 1330, à Jeanne de Belleville, veuve de Geoffroi de Châteaubriant, qui fut mère du connétable. Fils d'Olivier III et d'Isabeau de Craon, il avait deux frères, Amaury et Garnier, qui tous deux se montrèrent dignes de leur nom. Amaury, chevalier d'une grande réputation, comme on le verra, était seigneur de la Blandinaye et d'Avrillé en Anjou, et aussi de Remefort, du chef de sa femme.



Fig. 118

Sceau de la châtellenie de Clisson, en 1333

Olivier IV, par sa seconde femme seigneur de Belleville et de Châteaumur<sup>2</sup>, suivit en Flandre, en 1339-1340, le duc Jean III, allié de Philippe VI contre Edouard III, et contribua ainsi à la levée du siège de Tournai<sup>3</sup>. Le duc, dans son testament de 1341, lui légua 900 livres de rente, en le traitant de féal cousin »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le contrat de ce mariage, passé par devant les commissaires du roi, est rapporté par D. Morice, *Pr.*, I, col. 1291-1293.

<sup>2</sup> D. Morice. *Pr.*, I, col. 1381, 1430-1434.

<sup>3</sup> La Borderie, III, p. 397.

<sup>4</sup> D. Morice, *Pr.*, I, col. 1411.

Les Clisson soutinrent d'abord, tous les trois, la cause de Charles de Blois ; mais ne tardèrent pas, on va le voir, à se diviser, sans qu'il y ait eu entre eux de querelle personnelle : c'était simple affaire de politique.

En juillet 1311, Garnier de Clisson, défendant Brest assiégé par Jean de Montfort, mourut de ses blessures après une sortie, et la ville, privée de son capitaine, se rendit peu après<sup>5</sup>.

La même année, Amaury de Clisson commandait à Jugon, très forte place, aussi pour Charles de Blois. Mais il y a lieu de croire que ses opinions avaient déjà changé ; car il se fit prendre dans une sortie, sans doute de connivence avec Jean de Montfort dont il devint aussitôt le plus ferme soutien<sup>6</sup>.

Après la prise de Jean de Montfort, à Nantes, en novembre 1341, Amaury de Clisson eut, en effet, l'insigne honneur d'être choisi pour régent de Bretagne et tuteur du jeune Jean IV ; et dans cette haute situation, au milieu de la lutte la plus ardente et des plus graves difficultés, montra, pendant trois ans, toute la valeur et la prudence que l'on pouvait attendre de sa grande renommée<sup>7</sup>. Puis l'inconstance de son caractère le fit revenir à son point de départ.

Olivier IV ne passa pas si vite à un autre camp. En 1341, enfermé dans la Roche-Periou (en Prisiac, près du Faouët), il avait repoussé vigoureusement les attaques de Jean de Montfort, et celui-ci avait dû se retirer<sup>8</sup>. Mais ce fut surtout à Vannes, vers la fin de 1342, qu'il se montra véritable homme de guerre. Robert d'Artois, à la tête d'une armée anglaise, ayant pris la ville d'assaut, malgré une furieuse résistance, Olivier fut obligé de se retirer d'un côté non investi, et, loin de perdre courage, resta en observation à peu de distance. Profitant alors de la négligence des Anglais, il revint à l'improviste et les chassa de Vannes, par un coup de main hardi. Robert d'Artois, couvert de blessures, alla mourir à Hennebont, en octobre 1342<sup>9</sup>.

Pendant ce temps, Amaury de Clisson faisait merveilles, à la tête du parti opposé. Il ramenait d'Angleterre une flotte qui, en juin 1342, dégageait la ville d'Hennebont, assiégée par Louis d'Espagne et sur le point d'être réduite, malgré l'héroïsme de la comtesse de Montfort<sup>10</sup>. Puis il conduisait une expédition maritime qui écrasait les troupes hispano-génoises de Charles de Blois, près de Quimperlé<sup>11</sup>. Enfin, enfermé avec la comtesse de Montfort dans la

<sup>5</sup> La Borderie, III, p. 427.

<sup>6</sup> La Borderie, *ibid.*

<sup>7</sup> D. Morice, *Pr.*, I, col. 1432, 1440 ; — La Borderie, III, pp. 445, 447, 448.

<sup>8</sup> D. Morice, « *Hist de Bret.* », I, p. 248.

<sup>9</sup> La Borderie, III, pp. 469-471.

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 455-455 ; — D. Lobineau, I, pp. 321, 322.

<sup>11</sup> La Borderie, III, p. 461.

place d'Hennebont, assiégée pour la seconde fois, en septembre 1342, il forçait Charles de Blois à lever le siège<sup>12</sup>.

Au mois de novembre 1342, le roi d'Angleterre, Edouard envahit la Bretagne avec une grande armée. En décembre, un de ses corps d'armée, commandé par les comtes de Norfolk et de Warwick, mit le siège devant Nantes. Le duc de Normandie, fils du roi de France, était cantonné à Angers ; poussant, un jour, une reconnaissance vers Nantes, il surprit une trentaine de Nantais du parti de Montfort, sortis secrètement de la ville, pour s'aboucher avec les Anglais. Le lendemain, ces malheureux étaient tous décapités : ils avaient agi, prétendirent les Français, à l'instigation d'Olivier IV, sire de Clisson, dont les intentions, paraît-il, étaient devenues douteuses. D'ailleurs, une lettre du roi Edouard III au prince de Galles, datée du siège de Vannes, le 5 décembre 1342, et rapportée par M. de la Borderie<sup>13</sup>, prouve que, dès avant le siège de Nantes, le sire de Clisson avait promis son concours aux Anglais. Le roi de France devait en avoir eu connaissance.

Après la trêve conclue à Malestroit, en janvier 1343, entre la France et l'Angleterre, Olivier de Clisson crut pouvoir se rendre à Paris, prendre part à un tournoi ; on dit même qu'il y avait été invité. Quoi qu'il en soit, il avait lieu de se croire couvert par les clauses de la trêve. Aussitôt arrivé, à la fin de juillet, il fut saisi en trahison, condamné sans jugement et décapité sous les halles de Paris, comme ayant tenté de livrer Nantes aux Anglais : sa tête fut portée à Nantes, et exposée au dessus d'une des portes de la ville. Le 29 novembre, six chevaliers Bretons, arrêtés dans les mêmes circonstances, subissaient le même sort.

Jeanne de Belleville, veuve d'Olivier, était à Clisson lorsque lui parvint la nouvelle de cet indigne attentat, violation flagrante de la foi jurée. Loin de s'abandonner à des larmes inutiles, elle fit preuve de la plus virile force d'âme. Vendant ses joyaux et engageant ses terres, elle amassa de quoi mettre sur pied une troupe d'hommes d'armes résolus, et seule, entreprit une guerre acharnée contre le roi de France et ses alliés.

Elle tomba tout d'abord sur un château du parti de Blois, voisin de Clisson et que l'on pense avoir été celui de Touffou, y entra par surprise et en fit massacrer toute la garnison, sauf le capitaine, Le Gallois de la Heuse, qui avait pu s'échapper. Alors elle équipa plusieurs barques, montées par quatre cents hommes, et commença à écumer les côtes de Bretagne, faisant la chasse à tous les navires français, dont les équipages, aussitôt pris, étaient pendus ou noyés sans merci. Accompagnée de ses trois jeunes fils, parmi

---

<sup>12</sup> La Borderie, III, p. 468.

<sup>13</sup> « Hist. de Bret. », III, p. 474.

lesquels le futur connétable<sup>14</sup> qui recevait de sa mère d'étranges leçons de cruauté, cette femme implacable poursuivit longtemps son œuvre de vengeance : enfin, rassasiée de sang et de meurtres, et ayant échappé à toutes les recherches, elle trouva un asile en Angleterre où elle se remaria à un chevalier Anglais de grand mérite, appelé Gautier de Bentley<sup>15</sup>. L'un de ses fils était mort de faim entre ses bras, sur une chaloupe où elle avait été obligée, un jour, de se réfugier.

En décembre 1343, Jeanne de Belleville avait été déclarée bannie, et ses biens avaient été confisqués. Elle continuait toujours sa guerre aux Français<sup>16</sup>.

Toute la maison de Clisson était donc passée à la cause de Montfort ; mais le roi de France y avait été pour beaucoup.

C'est ainsi que le futur connétable fut amené en Angleterre. On l'y éleva en grand seigneur, sous les yeux du roi et aux côtés du jeune Jean IV, qu'il aida ensuite puissamment à monter sur le trône ducal de Bretagne, pour en devenir aussitôt après l'ennemi le plus constant; par un de ces revirements d'idées, fréquents dans cette maison altière et violente.

Pour Amaury de Clisson, on l'avait mandé en Angleterre, au mois d'octobre 1343<sup>17</sup>, et il y était encore en juillet 1344. On lui avait promis des troupes à conduire en Bretagne, promesse vaine ; car Edouard III se montra, en ce temps, fatigué de la Bretagne et des Montfort<sup>18</sup>. Amaury revint donc en Bretagne, en octobre 1341<sup>19</sup>. Le tuteur de Jean IV, le régent de Bretagne était complètement découragé. Il savait que Jeanne de Flandre, l'héroïne d'Hennebont, était folle et enfermée dans un château d'Angleterre ; il voyait Jean de Montfort en liberté, mais sous condition de ne pas mettre le pied en Bretagne : il perdit tout espoir de faire triompher la cause qu'il avait si bien servie, et manquant à ses devoirs de chef, se soumit à Charles de Blois, le 31 décembre 1344<sup>20</sup>. Nous n'hésitons pas à reconnaître qu'Amaury de Clisson ternit ainsi sa gloire : on attendait de lui une autre conduite, et, même abandonné de tous, on eût aimé à le voir le dernier champion des Montfort. Il avait déjà quitté le parti de Blois, il y rentrait après avoir commandé le parti contraire, et quand ce dernier paraissait accablé : c'était faire preuve d'un esprit trop versatile. Aussi, dès lors, on ne parle plus de lui dans l'histoire que

<sup>14</sup> Né à Clisson en 1336, d'après la plupart des auteurs. L'on prétend que sa mère lui fit jurer haine éternelle aux Français, devant la tête de son père, exposée sur les murs de Nantes.

<sup>15</sup> D. Morice, « Hist. de Bret », I .pp. 268, 279 — La Borderie, III, pp. 174-475, 482-483.

<sup>16</sup> La Borderie, III, p. 492.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 484.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 486.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 492.

<sup>20</sup> *Ibid.*, pp.494, 495.

pour mentionner sa mort. L'on dit qu'il fut tué, en combattant vaillamment pour Charles de Blois, à la sanglante bataille de la Roche-Dérien, au cours de laquelle ce prince fut fait prisonnier, le 20 juin 1347. Toutefois nous ne le trouvons cité au nombre des chevaliers qui périront en cette journée fameuse, ni par D. Lobineau, ni par D. Morice, ni dans l' « Histoire de Bretagne » de M. de la Borderie. Il laissait un fils, Amaury, seigneur de Romefort, qui se distingua en Flandre, sous les ordres de son cousin le connétable, en 1382, et mourut sans postérité<sup>21</sup>.

La maison de Montfort, quelque temps abattue, devait cependant triompher.

C'est en 1358, qu'Olivier V de Clisson commença sa longue et brillante carrière militaire. Il était devenu, à la cour d'Angleterre, un chevalier accompli, et reçut, cette année, le commandement des troupes qu'Edouard III fit passer en Bretagne, pendant la captivité du roi Jean<sup>22</sup>. L'année suivante, le 30 décembre 1359, le roi d'Angleterre le mit en possession des biens de sa mère, Jeanne de Belleville, qui venait de mourir, et lui confia la capitainerie de Quimerch, en Bretagne<sup>23</sup>.

Le traité de Brétigny, du 8 mai 1360, rendit à Olivier les terres et places de son héritage, qui étaient aux mains du roi de France : la Garnache, Beauvoir et Châteauceaux<sup>24</sup>. Il n'est pas question de Clisson: on peut donc supposer que ce château était alors gardé par les Anglais, comme d'autres domaines de l'héritage d'Olivier IV<sup>25</sup>.

Mais la guerre ne tarda pas à se rallumer. Au printemps de 1363, le sire de Clisson commandait un corps de l'armée de Montfort, en Bretagne<sup>26</sup>. L'on sait combien il contribua au gain de la terrible bataille d'Auray, livrée le 29 septembre 1364, et qui mit sur le trône de Bretagne le duc Jean IV<sup>27</sup>. Mais, au soir même de cette journée, lorsque, couvert de sang et avec un œil crevé, Olivier vint demander pour récompense à son souverain le château du Gavre, voisin de son château de Blain, il lui fut répondu que le Gavre était déjà donné à Jean Chandos. C'en était fait de son amitié pour Jean IV. N'écoulant que sa violence, il quitta l'armée et, en signe de mépris pour le duc et pour Chandos, fit démolir le Gavre dont il prit les matériaux pour compléter les défenses

---

<sup>21</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, page 330 ; *Pr.*, I, col. 1558, 1559, 1633, 1631.

<sup>22</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 293 ; *Pr.*, I, col. 1527.

<sup>23</sup> D. Morice, *Pr.*, I, col. 1529, 1530

<sup>24</sup> Ce château avait probablement été donné par Charles de Blois au père du futur connétable (D. Lobineau, L pp. 318, 360).

<sup>25</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 297.

<sup>26</sup> *Ibid.*, I, p. 300.

<sup>27</sup> *Ibid.*, I, pp. 308-309, 311-312. L'on peut lire un récit très détaillé et très intéressant de la bataille d'Auray dans La Borderie, III, pp. 588-595.

de Blain<sup>28</sup>. Malgré tout, il ne rompit pas de suite avec Jean IV : ce dernier d'ailleurs avait intérêt à le ménager. Olivier signa, le 12 avril 1365, le traité de Guérande qui mettait fin à la guerre de Bretagne<sup>29</sup>, et, le 22 mai suivant, fut député par le duc vers Charles V, pour obtenir la ratification de ce traité, puis, une seconde fois, pour préparer la réception de l'hommage féodal de la Bretagne<sup>30</sup>.

Toutefois les relations étaient tendues entre Jean IV et son vassal ; car le duc, en représailles de la démolition du Gavre, refusa de rendre Château-ceaux à Olivier : « Si je suis Olivier sans terre, répondit ce dernier, vous ne serez point duc sans guerre ! » Il devait tenir parole<sup>31</sup>. Ceci se passa en 1365 ou 1366.

D'autre part, le roi restitua au sire de Clisson, en 1367, la Garnache et Beauvoir, places confisquées de nouveau, depuis le traité de Brétigny<sup>32</sup>.

En 1369. Olivier était entièrement gagné à la cause française, sans être toutefois en rébellion ouverte contre le duc, puisque ce dernier le chargea, avec l'évêque de Saint-Brieuc, d'aller assurer le roi de sa fidélité : ce message n'était qu'une tromperie, destinée à amuser le roi ; car Jean IV venait de faire secrètement alliance avec l'Angleterre<sup>33</sup>. Bientôt après, Olivier se rendit encore près de Charles V, pour excuser le duc qui prétendait avoir été forcé d'accorder passage sur ses terres à une armée anglaise<sup>34</sup>.

L'on peut croire qu'il n'était pas dupe du rôle qu'on lui faisait jouer, et qu'il profita de ces voyages pour nouer des intelligences en France. L'année suivante, il ne se considérait plus comme au service de Jean IV. Le 24 octobre 1370, il faisait alliance d'armes, à Pontorson, avec Bertrand du Guesclin<sup>35</sup> ; puis aidait le connétable à gagner la bataille de Pontvallain, près du Mans, sur les Anglais de Thomas de Granson<sup>36</sup> ; enfin, sur les propres terres de son souverain, il osait, la même année, disperser un corps d'Anglais, vers Saint-Mathieu de Fine-Terre<sup>37</sup>. Il était donc passé au service de France le roi le nomma, en 1371, son lieutenant en Touraine, Maine, Anjou et Poitou<sup>38</sup>, ce qui le mettait en situation de nuire grandement au duc de Bretagne. Poussé par son caractère intraitable, à toutes les actions de nature à irriter ce prince,

---

<sup>28</sup> D. Lobineau, II, vol. 537; — La Borderie, IV. p. 14.

<sup>29</sup> D. Morice, *Pr.*, I, col. 1597.

<sup>30</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 318-319 ; *Pr.*, I, col. 1599, 1609

<sup>31</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 338 ; — La Borderie, IV, p. 15.

<sup>32</sup> D. Morice, *Pr.*, I, col. 1621.

<sup>33</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 331 ; — La Borderie, IV, p. 16.

<sup>34</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 331

<sup>35</sup> *Ibid.* , p. 333.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 334 ; — La Borderie, IV, p. 17.

<sup>38</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 336 ; *Pr.*, I. col. 1666.

il eut même l'audace de se faire nommer lieutenant en Bretagne de la comtesse de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, protégée de la France et ennemie naturelle de Jean IV<sup>39</sup>.

En 1372, il guerroyait contre les Anglais en Poitou, avec le connétable, et mis en cause dans des pourparlers qui eurent lieu entre la France et la Bretagne, refusait hautement de mettre le pied à la cour ducale, tant que les Anglais y domineraient<sup>40</sup>.

L'on sait que la place prépondérante occupée par les Anglais dans cette cour, l'influence qu'ils avaient su y acquérir, en un mot ce que M. de la Bordinie appelle fort bien l'anglomanie de Jean IV, déplut tellement aux Bretons qu'en 1373, ils forcèrent leur duc à se retirer en Angleterre. C'est alors que Du Guesclin envahit la Bretagne, et tenta de la conquérir au nom de Charles V.

Entrant avec une fureur vindicative dans les vues du roi, et ravi de nuire à son maître, Olivier s'empara de Quimperlé, en 1373, et assiégea la Roche-sur-Yon<sup>41</sup> ; puis, de concert avec d'autres seigneurs Bretons, gagnés au parti français, consentit à la levée d'un *fouage* extraordinaire, pour aider à chasser de Bretagne les Anglais qui s'y maintenaient encore<sup>42</sup>. Le gouvernement de Nantes lui fut donné par le roi.

Il courut un grand danger, en 1375. Assiégié dans Quimperlé par le duc, rentré en Bretagne à la tête d'une armée anglaise, il allait être pris et certainement mis à mort, car Jean IV était bien décidé à en finir avec un ennemi si dangereux, lorsqu'il fut sauvé par la nouvelle du traité conclu, le 27 juin 1375, entre la France et l'Angleterre, portant que tous les différends relatifs à la Bretagne, seraient réglés par arbitres. Le duc reprit donc la route d'Angleterre<sup>43</sup>.

En 1378, le sire de Clisson continuait sa guerre aux Anglais qui tenaient toujours quelques places, comme Brest et Auray : il bloquait la première et prenait la seconde<sup>44</sup>.

Cette année, Charles V déclara fort imprudemment la Bretagne confisquée et unie à la France, et dans l'acte solennel publié à ce sujet, furent mentionnés les griefs d'Olivier de Clisson<sup>45</sup>. Menacés de perdre leur indépendance, les Bretons s'unirent soudain contre les Français, et un immense mouvement de patriotique indignation secoua le pays. En 1370, oubliant leurs divisions, tous prirent les armes et l'on députa vers Jean IV comme vers un sauveur, pour le supplier de se mettre à la tête de ses sujets dont la plu-

<sup>39</sup> D. Morice, « *Hist.* », I p. 338.

<sup>40</sup> *Ibid.*, pp. 338-342.

<sup>41</sup> *Ibid.*, pp. 345-346.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 348.

<sup>43</sup> *Ibid.*, pp. 351, 353.

<sup>44</sup> *Ibid.*, pp. 357, 359.

<sup>45</sup> *Ibid.*, pp. 362, 363.

part avaient cependant contribué à son exil. Tel avait été l'effet de la déclaration royale la Bretagne s'était levée tout entière, pour la défense de ses droits.

Olivier de Clisson, depuis 1373 gouverneur de Nantes pour Charles V, s'était fait fort de livrer cette ville au duc de Bourbon, chargé de conquérir la Bretagne. Il s'y rendit donc ; mais en trouva les bourgeois inébranlables dans leur fidélité au duc, et fut obligé d'en sortir assez piteusement<sup>46</sup>.

Enfin, le 3 août 1379, Jean IV débarquait à Dinard, accueilli avec un enthousiasme unanime : la comtesse de Penthièvre elle-même, oubliant ses malheurs et ne songeant qu'à la liberté bretonne, avait été la première à le rappeler ! Il fit son entrée à Rennes le 20 août.

Olivier désappointé alla chercher un refuge dans l'armée du duc d'Anjou, à Pontorson<sup>47</sup>. Bientôt, incapable de se contenir, il dirigea sur Guérande une entreprise inutile, et les Guérandais allèrent aussitôt ravager, en représailles, les domaines qu'il possédait dans le voisinage, c'est-à-dire Blain et Pontchâteau<sup>48</sup>.

L'infatigable rebelle assiégea encore Brest, la même année<sup>49</sup>.

Il eut alors le désagrément d'apprendre que Jean 1<sup>er</sup>, vicomte de Rohan<sup>50</sup>, ayant prêté serment de fidélité au duc, comme tous les seigneurs Bretons, y avait ajouté la clause : « même contre Olivier de Clisson »<sup>51</sup>.

Bertrand du Guesclin mourut le 13 juillet 1380, devant Châteauneuf de Randon, en la sénéchaussée de Beaucaire, et le roi Charles V le suivit dans la tombe, le 16 septembre suivant. Avant le mois de novembre, le sire de Clisson était connétable, et cette haute situation lui donnait un nouveau point d'appui contre le duc<sup>52</sup>.

En novembre 1380, une armée anglaise, conduite par le comte de Buckingham, arriva, très mal à propos, au secours de Jean IV qui ne l'avait point demandée et dont elle ne fit que contrarier la politique ; aussi la reçut-il fort mal. Ces alliés forcés et incommodes mirent le siège devant Nantes, ville qui avait une garnison française à la tête de ses défenseurs étaient Amaury et Jean de Clisson, le premier cousin, le second frère consanguin du connétable, c'est-à-dire fils du premier mariage d'Olivier IV, avec Blanche de Bou-

<sup>46</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 364.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 367.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 369. ; — La Borderie, IV, p.58.

<sup>49</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 369, 370 ; — La Borderie, IV, p.57.

<sup>50</sup> Dont le fils, Alain VIII, épousa, vers 1386, Beatrix, fille aînée d'Olivier de Clisson et de Béatrix de Laval. Le vicomte lui-même devint beau-frère du connétable qui épousa sa sœur, en 1388.

<sup>51</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 371 ; *Pr.*, II, col. 281.

<sup>52</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 377.

ville<sup>53</sup>. Buckingam leva bientôt le siège ; puis, ne trouvant en Bretagne qu'hostilité ouverte, et furieux contre le duc dont les excuses embarrassées n'avaient pu cacher l'indifférence, se rembarqua à Hennebont, en 1381.

Olivier de Clisson fut compris dans le traité du 15 janvier 1381 qui rétablit la paix entre Charles VI et le duc de Bretagne, et le ratifia le 25 février<sup>54</sup> ; mais en demandant au roi des sûretés pour les sommes qui lui étaient dues, à cause de la garde de certaines places de Bretagne, désormais rendues au duc. Enfin, le 4 avril 1381, à Guérande, il jura définitivement d'observer ce traité<sup>55</sup>. Un accord spécial fut signé à Vannes, le 30 mai, entre Jean IV et le connétable ; mais tous deux se méfiaient l'un de l'autre, et le duc de Bretagne, un peu auparavant, avait fait une alliance secrète avec le duc d'Anjou, contre un sujet trop redoutable pour n'être pas toujours suspect. Cependant, le 17 février 1382, les deux ennemis, réconciliés tant bien que mal, se renouvelèrent mutuellement l'assurance de leurs bonnes intentions<sup>56</sup>.

Libre d'inquiétudes du côté de la Bretagne, le connétable put alors diriger la belle campagne de Charles VI contre les Flamands, en novembre 1382 il commandait l'avant-garde française à la célèbre bataille de Rosbecq, dans laquelle Arteveld trouva la mort. Son cousin Amaury l'accompagnait<sup>57</sup>.

Le duc de Bretagne, bien qu'ayant rappelé près de lui quelques seigneurs Anglais, et donné lieu de penser qu'il se rapprochait de l'Angleterre, n'en rejoignit pas moins, avec des troupes bretonnes, l'armée française dirigée, en juillet 1383, contre les Anglais débarqués en Flandre. Il concourut à la prise de Cassel. Dans sa suite, on remarque un certain Eon de Lesnerac, « capitaine de Clisson », c'est-à-dire chargé par le connétable de la garde de cette place<sup>58</sup>.

Le 10 septembre 1384, mourut la comtesse de Penthievre, veuve de Charles de Blois. Ses deux fils, Jean et Gui, prisonniers en Angleterre depuis 1356, comme otages pane la rançon de leur père, ne pouvaient faire hommage au duc ; et ce dernier s'empressa de saisir leurs terres. L'ainé, Jean, devenu comte de Penthievre, dans sa détresse eut recours au connétable, et, le 6 janvier 1385, le nomma son lieutenant-général en Bretagne. Celui-ci accepta : il avait déjà rendu ce service à la comtesse défunte<sup>59</sup>.

<sup>53</sup> Voir page 324 ; – et D. Morice, « *Hist.* », pp. 378, 379.

<sup>54</sup> D. Morice, « *Hist.* », pp. 380-381.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 382.

<sup>56</sup> *Ibid.*, pp. 383, 384.

<sup>57</sup> *Ibid.*, pp. 385-386.

<sup>58</sup> D. Lobineau, I, p. 445 – D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 386, 387.

<sup>59</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 391,392.

En 1386, le roi se préparait à tenter une descente en Angleterre, et une flotte nombreuse se réunissait à l'Écluse. Le connétable, ayant été presser le siège de Brest, toujours aux mains des Anglais, fit construire devant cette ville, pour la mieux bloquer, deux forts, l'un de pierre, l'autre de bois ; puis gagna Tréguer : il y faisait exécuter les pièces d'une *ville de bois*, sorte d'enceinte garnie de tours, facile à transporter et à remonter, destiné à servir d'abri au premier corps français, campant sur la rive anglaise. C'était un présent qu'il offrait au roi. Le duc ne le troublait point ; car il était mécontent du roi Richard II qui refusait de lui rendre le comté de Richernond, possession bretonne en Angleterre, et la ville de Brest<sup>60</sup>.

Le connétable partit donc de Tréguer en septembre 1380, avec 79 vaisseaux, sans compter ceux qui portaient les pièces de la *ville de bois*, pour rejoindre le roi à l'Écluse ; mais l'expédition, traversée par le duc de Berry, n'eut pas lieu<sup>61</sup>. En 1387, sans se décourager, il préparait une nouvelle flotte contre l'Angleterre.

La même année, Richard II livra le comte de Penthièvre au comte d'Oxford, pour que ce dernier en tirât la rançon qu'il voudrait. Saisissant cette occasion de faire revenir en Bretagne un ennemi du duc, Olivier fit offrir à Jean de Blois 120 000 livres pour sa rançon, à condition d'épouser sa seconde fille, Margot de Clisson. Rien ne pouvait être plus habile ; mais Jean IV eut connaissance de cette négociation, et s'en trouva gravement offensé. Il dissimula d'abord, fit, le 8 mai 1387, un accord secret avec le duc de Berry, contre le connétable, et convoqua ses Etats à Vannes. Olivier y étant venu, après avoir été comblé de feintes caresses, fut tout à coup arrêté dans une tour du château de l'Hermine, alors en construction.

Tout le monde a lu les détails de ce drame. Sauvé par un officier du duc, nommé Bazvalan, et secouru par son beau-frère, le sire de Laval, il n'en dut pas moins accepter, le 27 juin 1387, les conditions les plus dures et les plus humiliantes, et promettre 100 000 francs d'or, somme énorme jusqu'au paiement entier de laquelle diverses places, entre autres Clisson, devaient être remises aux mains de Jean IV. Tout cela était entaché de violence et ne pouvait pas avoir d'effet. En y souscrivant, Olivier n'avait eu d'autre but que de sauver sa vie et sa liberté. Relâché le 4 juillet, il courut à Paris, en deux jours, et, en demandant justice au roi, lui remit son épée de connétable, ne voulant plus la porter, après l'injure qu'il avait subie<sup>62</sup>.

---

<sup>60</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 593.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 395.

<sup>62</sup> *Ibid.*, I, pp. 397-401.

Le roi refusa l'épée, mais ne mit pas beaucoup d'empressement à venger son connétable, ennemi de ses oncles, les ducs de Berry et de Bourgogne. Il lui reprocha même, avec une sorte d'aigreur, d'avoir été à Vannes « se faire prendre comme un enfant », au lieu de conduire sa flotte en Angleterre. Fort mécontent, Olivier s'enferma dans son hôtel ; puis, voyant que l'affaire traînait en longueur, fit reprendre, par ses alliés et ses amis de Bretagne, plusieurs des places dont, avant de le laisser partir, le duc l'était fait mettre en possession. Alors, craignant les conséquences d'une guerre civile en Bretagne, le roi envoya à Jean IV l'ordre de mettre sous séquestre les places livrées par le connétable, et défendit à celui-ci de continuer les voies de fait.

Le 31 décembre, le duc répondit au roi, avec des explications et des offres vagues et embarrassées<sup>63</sup>.

Trois semaines après, en 1388, Jean comte de Penthievre, rendu à la liberté, épousait Margot de Clisson, fille de son libérateur. La même année, le connétable se remaria avec Marguerite de Rohan, veuve de Robert de Beauhanoir et soeur de Jean 1<sup>er</sup>, vicomte de Rohan.

Après plusieurs vaines tentatives d'accord, après bien des difficultés, les deux parties consentirent enfin à venir plaider leur cause à Paris. Toutefois, le duc avait trouvé moyen de se faire des amis à la cour. L'affaire fut jugée le 20 juillet 1388, à l'hôtel Saint-Pol : Jean IV devait rendre la plupart des places qu'il avait enlevées par violence, sauf cependant Jugon qui lui restait. L'acte ne fait aucune mention de Clisson, et nous en concluons que cette place n'avait pas été livrée au duc. Celui-ci promit encore de restituer l'argent extorqué. De son côté, le connétable rendait plusieurs places reprises par ses alliés, et en mettait d'autres sous séquestre, jusqu'à plus ample informé. Pendant huit ans, il était dispensé de comparaître à la cour ducale<sup>64</sup>.

Un accord particulier fut aussi conclu entre Jean IV et le comte de Penthievre à qui l'on promit des terres en Bretagne, jusqu'à une valeur de 8 000 livres de rente, selon les clauses du traité de Guérande.

Il n'y avait pas grand fond à faire sur ces traités. En effet, le connétable commença par refuser de se désaisir des places reprises et des prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et le comte de Penthievre ne voulut point fournir l'hommage féodal qu'il devait au duc<sup>65</sup>.

Le 2 mai 1389, Olivier écrivit une lettre, datée du « *chastel de Clisson* », à un de ses capitaines, Pierre Robin, seigneur de la Tremblaye, avec ordre de lui amener sa compagnie de gens d'armes et d'arbalétriers, pour raccompa-

---

<sup>63</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp 402-403.

<sup>64</sup> *Ibid.*, I, pp. 404-405.

<sup>65</sup> *Ibid.*, pp. 405-406.

gner à Paris où il se rendit peu après<sup>66</sup>. C'est un cas très rare, peut-être unique, où il nous est permis de constater sa présence à Clisson. L'on a pu d'ailleurs se rendre compte par les pages précédentes, que jusqu'ici le connétable n'avait guère eu de temps à passer dans le château de ses ancêtres. Il est vraisemblable toutefois qu'il y fit divers séjours, surtout pendant l'exil de Jean IV en Angleterre, entre 1373 et 1379 ; car en ces années, le gouvernement de Nantes lui fut confié par le roi.

Pendant son voyage à Paris, le duc lui enleva d'abord Plancoët et la Roche-Dérien, puis Châteauceaux, malgré une ambassade de Charles VI, en faveur de la paix.

Mais plusieurs grands seigneurs Bretons se lassaient de cette guerre ; et, le 18 mars 1391, les sires de Laval, de Montfort, de Châteaubriant, de Malestroit et de Rochefort firent accepter aux belligérants un traité qui restituait au connétable toutes ses places, même le Gavre, ainsi que les sommes dont il avait racheté sa liberté. Olivier n'en fut point complètement apaisé. Il continua à porter ses causes au Parlement de Paris, et le duc ne lui remboursa point son argent. D'autre part, le comte de Penthièvre refusant toujours son hommage, ne recevait point les terres que lui avaient concédées le traité de Guérande<sup>67</sup>.

En janvier 1392, le duc, le connétable et le comte de Penthièvre se rendirent à Tours, près du roi qui les accorda encore, à peu près sur le pied des traités précédents, et d'ailleurs sans plus de résultat.<sup>68</sup>

Un grave incident vint compliquer la situation. Le soir de la fête du Saint-Sacrement de l'année 1392, le connétable, revenant de l'hôtel Saint-Pol, fut attaqué et laissé pour mort, au carrefour de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, par son ennemi personnel, Pierre de Craon, seigneur de Sablé, parent du duc de Bretagne. Mais il n'était pas mortellement atteint et se remit assez vite. L'agresseur s'enfuit d'abord en Bretagne, où Jean IV le reçut fort mal : « Vous êtes un chétif, lui dit-il, de n'avoir pu occire un homme duquel vous étiez au dessus ». Pierre de Craon s'embarqua pour l'Espagne et trouva un refuge à Barcelone.

Le roi, indigné cette fois sérieusement, demanda des explications au duc de Bretagne qui fit l'étonné, et déclara ne rien savoir de l'attentat ni de Pierre de Craon. Malgré ces protestations d'innocence, Charles VI, sans écouter les représentations de ses oncles, se dirigea alors vers la Bretagne, à la tête d'une belle armée. Il ne devait point venger son connétable. A la sortie du Mans, près de Sablé, il fut frappé de folie, dans les circonstances dramati-

<sup>66</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 406.

<sup>67</sup> *Ibid.*, pp. 407, 408.

<sup>68</sup> *Ibid.*, pp. 410-412.

ques que nos lecteurs connaissent certainement. Jean IV était sauvé.

L'entreprise fut aussitôt rompue, et Olivier de Clisson, sans appui contre la haine des ducs de Berry et de Bourgogne, et même ouvertement menacé par ce dernier, se retira à Josselin. L'on informa contre lui, et sa charge fut donnée à Philippe d'Artois, comte d'Eu, gendre du duc de Berry. C'était en décembre 1392<sup>69</sup>.

A la double nouvelle de la folie du roi et de la disgrâce complète de son ennemi, le duc de Bretagne, rompant quelques pourparlers, engagés au sujet de l'exécution du traité de Tours, déclara aussitôt à Olivier une guerre à outrance.

Celui-ci, dans des circonstances aussi critiques, fit briller d'un vif éclat ses grandes qualités militaires. Favorisé en secret par le duc d'Orléans, ennemi du duc de Bourgogne, il arma ses vassaux et se posta dans Moncontour. Pendant ce temps, en février 1393, sa femme soutenait dans Josselin un siège poussé avec fureur par le duc en personne et par Pierre de Craon, revenu d'Espagne. La forteresse allait être emportée, lorsque le vicomte de Rohan s'interposa, et le sire de Clisson, en retour de la levée du siège, s'engagea à payer 120 000 francs d'or. Cette condition était dure, mais ne fut point exécutée.

Refusant de retourner à la cour de France, où sa place était occupée par un autre, Olivier de Clisson se défendit avec tant d'habileté que le duc, effrayé de la lutte, lui accorda, le 3 janvier 1394, par l'entremise des ambassadeurs du roi, une trêve de deux mois, de laquelle Pierre de Craon était seul excepté. Suivirent des propositions de paix qui n'aboutirent pas, et la guerre recommença.

Pendant l'année 1394, Jean IV échoua devant Moncontour, mais pilla les faubourgs de Lamballe, capitale du Ponthièvre, et prit et fit démolir la Roche-Dérien, sous les yeux des ambassadeurs du roi, qui s'épuisaient en tentatives d'apaisement; puis se retira à Morlaix. De son côté, Clisson s'empara, après un siège de quinze jours, de la cathédrale fortifiée de Saint-Brieuc, et du château du Perrier qu'il rasa : il était soutenu par des troupes, fournies par le roi et le duc d'Orléans.

Se trouvant le plus fort, le duc rassembla son armée et vint près de Saint-Brieuc, offrir la bataille à son sujet ; mais Olivier, bien enfermé dans la ville, n'eut garde d'en sortir, d'autant plus que le roi rappela, sur ces entrefaites, les troupes qu'il lui avait envoyées<sup>70</sup>.

Cette guerre étrange épuisante Bretagne, et Jean IV ne pouvant y mettre fin par la force, songea de bonne foi à de sérieuses négociations. Il offrit de

<sup>69</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 413-417.

<sup>70</sup> *Ibid* pp. 418-420.

remettre son fils aîné en otage à son ennemi, si celui-ci voulait venir à Vannes. Olivier, se souvenant du guet-apens de 1387, resta méfiant et refusa. Le duc ordonna donc à ses troupes de venir le rejoindre à Auray, toutefois sans commettre aucun acte d'hostilité sur leur route<sup>71</sup>.

Le 12 novembre 1394, le duc, le connétable et le procureur du comte de Penthièvre rejoignirent à Ancenis le duc de Bourgogne, choisi par le roi pour arbitre dans cette grande affaire, et l'accompagnèrent à Angers où ils exposèrent leurs griefs réciproques. L'on se sépara ensuite, en attendant le jugement, remis à plus tard. Ce jugement fut rendu le 24 janvier 1395, et le duc de Bourgogne publia la paix en Bretagne<sup>72</sup>. Malgré tout, la guerre se poursuivit : Jean IV prit et rasa le château de Tonquédec, mais perdit toute sa vaisse et ses joyaux, que Clisson trouva moyen de lui enlever<sup>73</sup>.

Enfin des amis communs s'interposèrent, et firent cesser cet état de choses, intolérable pour la Bretagne. Le duc prit une grande résolution, et écrivit de sa main à son ennemi, pour lui demander un entretien. Olivier ayant réclamé comme otage le fils aîné de son maître, le jeune prince, âgé de moins de six ans, lui fut immédiatement amené à Josselin, par le vicomte de Rohan. Une telle marque de confiance toucha le connétable : il prit de suite le chemin de Vannes, reconduisant le futur Jean V à son père.

Les deux adversaires s'enfermèrent seuls dans une salle du couvent des Dominicains de Vannes, et conférèrent pendant deux heures ; puis firent ensemble une promenade en bateau sur le golfe du Morbihan. Ils étaient sincères et leur réconciliation fut complète. Le 19 octobre 1395, leurs procureurs, réunis à Aucfer, près de Redon, dressèrent un traité définitif, signé à Rieux par Olivier, le 20 octobre, et à Guingamp par le comte de Penthièvre, cinq jours après<sup>74</sup>. Depuis lors, tous trois vécurent en bonne intelligence, et la paix fut rendue à la Bretagne.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 1399, Jean IV dit le Conquérant déçada dans son château de Nantes<sup>75</sup>. La *Chronique de Saint-Brieuc*, oeuvre de passion, accuse fort injustement le connétable de l'avoir fait empoisonner<sup>76</sup>. Ce dernier était alors à Josselin. Alain Bouchard<sup>77</sup> prétend qu'ayant été nommé tuteur de Jean V et régent de Bretagne, par le testament du duc défunt (ce qui est une erreur ; car il le fut par la duchesse et les Etats), sa fille, la

<sup>71</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 420-421.

<sup>72</sup> *Ibid.*, pp. 421-422.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 423.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 425.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 429.

<sup>76</sup> La Borderie, IV, p. 139.

<sup>77</sup> « *Grandes Chroniques de Bretagne* », édit. des Biblioph. Bret., folio 170.

comtesse de Penthievre, voulut lui persuader de faire mourir le prince confié à sa garde, afin que la Bretagne revint aux petits-fils de Charles de Blois, dont elle était la mère. Dans son indignation, Olivier se serait jeté sur elle, un épieu à la main, en s'écriant ; « Ah ! perverse et cruelle femme ! Si tu vis longuement, tu seras cause de détruire tes fils d'honneur et de biens ! » En s'enfuyant, Margot de Clisson aurait trébuché dans un escalier et se serait brisé une jambe, dont elle resta toujours boiteuse depuis lors. Ce récit ne nous paraît nullement authentique : c'est sans doute une légende, forgée après l'attentat des Penthievre sur Jean V, en 1420.

Quoi qu'il en soit, le roi, usant de son droit de suzerain, ne ratifia point le choix de la duchesse et des Etats, et choisit pour régent de Bretagne et tuteur des enfants de Jean IV, le duc de Bourgogne, son oncle.

Le prince défunt laissait quatre fils Pierre dit Jean, comte de Montfort, son successeur, qui épousa Jeanne de France ; Arthur, Gilles et Richard. Ce dernier qui mourut en 1438, fut comte d'Etampes et sire de Clisson, épousa, en 1423, Marguerite d'Orléans, et fut père du duc François II. Jean IV avait aussi deux filles, Marguerite et Blanche.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1400, fut signé au château de Blain, un traité de paix et d'accord entre la duchesse douairière, Olivier de Clisson et ses deux gendres, le comte de Penthievre et le vicomte de Rohan<sup>78</sup>. Deux ans après, la duchesse épousa le roi d'Angleterre, Henri IV. Elle ne s'embarqua à Nantes pour aller trouver son second mari, que le 20 décembre 1403<sup>79</sup>.

En 1402, le duc de Bourgogne, régent de Bretagne, vint à Nantes, et malgré l'opposition des seigneurs du pays, à la tête desquels était Olivier de Clisson, reçut la garde de Jean V, âgé de 13 ans, et de ses frères, Arthur et Gilles. Il les emmena tous à Paris, après avoir gagné, à force de présents, les sympathies de la duchesse et d'une partie de la cour de Bretagne<sup>80</sup>.

Au cours de l'année 1403, une flotte anglaise qui avait fait quelques prises sur les côtes bretonnes, fut détruite, au large de Brest, par des navires qu'Olivier de Clisson envoya à sa poursuite. Ce seigneur avait toujours des ennemis secrets en Bretagne : avant le départ de la duchesse, il lui avait offert une grosse somme, pour obtenir d'elle le gouvernement du château de Nantes, et l'affaire allait réussir,- lorsque le capitaine de Nantes, Gilles d'El-biest, eut l'adresse de la rompre. Le mariage de la duchesse n'arrêta point,

<sup>78</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 429.

<sup>79</sup> *Ibid.*, pp. 431, 433.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 432.

d'ailleurs, la guerre qui se faisait sur mer entre Bretons et Anglais<sup>81</sup>.

Jean V ayant atteint, en 1404, l'âge de 15 ans, celui de sa majorité féodalé, fut mis en possession du duché par le duc de Bourgogne, avec le sire de Laval pour curateur et conseiller<sup>82</sup>.

Le 16 janvier de cette année, mourut Jean de Châtillon dit de Blois, comte de Penthievre, fils de Charles de Blois. Il laissait, de son mariage avec Margot de Clisson, six enfants : Olivier comte de Penthievre, Jean sire de l'Aigle, Charles seigneur d'Avaugour, Guillaume vicomte de Limoges, Marguerite, première femme de Jacques II de Bourbon, comte de la Marche, et Jeanne qui épousa successivement Jean Harpedane, seigneur de Montaigu, et Robert de Dinan, baron de Châteaubriant. Les deux premiers moururent sans postérité, et leur succession passa à Nicole de Blois, fille du seigneur d'Avaudour, qui l'apporta à son mari, Jean II de Brosse, seigneur de Sainte-Sevère et de Boussac, en Berry<sup>83</sup>.

La guerre continuait toujours entre les Bretons et les Anglais, et ceux-ci enlevèrent, près de Guérande, 58 muids de sel, appartenant à Olivier de Clisson.

Le 14 janvier 1405, Jean V gouverna seul : le duc de Bourgogne était mort depuis quelques mois<sup>84</sup>. Il maria sa sœur Marguerite, le 23 avril 1407, avec Alain IX de Rohan, comte de Porhoët, petit-fils d'Olivier de Clisson, ce qui contraria les ambitieux projets de la comtesse de Penthievre. En faveur de ce mariage, Alain VIII vicomte de Rohan céda à son fils unique, le comte de Porhoët, le tiers de tous ses biens, présents et futurs, parmi lesquels les terres de Clisson et de la Garnache sont expressément citées<sup>85</sup> ; car les deux filles du connétable avaient partagé la succession de leur père, du vivant et avec l'assentiment de ce dernier<sup>86</sup>. Il faut admettre cependant que certains changements eurent lieu dans cette répartition, après la mort d'Olivier, puisque Clisson passa alors dans le lot de la comtesse de Penthievre.

Le jour même du mariage de son petit-fils avec Marguerite de Bretagne, 23 avril 1407, le connétable décéda à Josselin, et fut inhumé dans la collégiale de Notre-Dame de cette ville<sup>87</sup>. Il était né en 1336, l'on ne sait en quel

---

<sup>81</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 433.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 434.

<sup>83</sup> *Ibid.*, pp. 434, 435.

<sup>84</sup> *Ibid.*, pp. 436, 437.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 439 ; *Pr.*, II, col. 784-785 ; — D. Lobineau, I, p. 511. Ces terres devaient former le douaire de Marguerite de Bretagne, en cas de décès de son mari.

<sup>86</sup> D. Morice, *Preuves*, II, col. 770-779.

<sup>87</sup> L'on peut voir dans « *Histoire de Bretagne* » de D. Morice (I, p.440), et dans celle de D. Lobineau (I, p. 510), la gravure du monument funéraire, avec statue d'Olivier de Clisson, élevé dans cette église, et détruit en 1793.

mois. Dans ses derniers jours, il avait été accusé de divers crimes par les officiers du duc, condamné à une prison perpétuelle, et tous ses biens déclarés confisqués. Il n'avait pu même mourir en paix qu'en promettant 100 000 francs d'or à Jean V qui, de Ploërmel, allait l'assiéger dans Josselin.

En agissant ainsi, le duc ne se fit pas honneur : il devait témoigner plus de considération à l'un des plus grands hommes de guerre du XI<sup>ve</sup> siècle, au protecteur de son enfance, au glorieux blessé de la bataille d'Auray, et même à celui qui, pendant tant d'années, avait su tenir tête au duc Jean IV le Conquérant. Le vicomte de Rohan et la comtesse de Penthievre s'obligèrent pour la somme promise par le mourant, à condition qu'on ne leur demandât rien de plus, pour le rachat des terres dont ils héritaient. Puis le duc leur accorda des lettres d'abolition pour le passé, et, en retour, ils renoncèrent à tous les appels interjetés par leur père et beau-père au parlement de Paris. Ces divers actes sont datés du 23 avril, jour de la mort du connétable<sup>88</sup>. Jean V avait marqué d'un souvenir fâcheux le début de son règne, et pour un bien médiocre résultat.

Dans son testament, en date du 5 février 1407<sup>89</sup>, Olivier de Clisson partageait ses biens entre ses deux filles, issues de son premier mariage avec Béatrix de Laval, à savoir la vicomtesse de Rohan et la comtesse de Penthievre, de manière à ce que la première et l'aînée en eût les deux tiers, et la seconde l'autre tiers<sup>90</sup>.

Il léguait la châtellenie de Montfaucon pour la fondation et la dotation d'une collégiale de chanoines, à Notre-Dame de Clisson, se réservant à lui et à ses successeurs, la collation des prébendes de ce chapitre, et chargeant M<sup>tre</sup> Jean Reyrant de poursuivre en cour de Rome la confirmation de cette fondation, ainsi que celle d'un couvent de Frères Mineurs (Cordeliers), à Clisson. Il donnait à la collégiale de cette ville une image d'argent de Notre-Dame, du poids de vingt marcs. De plus, il fondait une chapellenie de Notre-Dame à Josselin, et faisait de grandes aumônes aux pauvres de la châtellenie de Clisson. Il exemptait aussi ses vassaux du droit de *guet par deniers* sur ses terres. C'était le devoir de faire le guet dans le château du seigneur, en temps de guerre seulement, transformé en une somme d'argent, levée chaque année en tout temps, et qui constituait, paraît-il, un impôt assez lourd. Enfin il laissait trois cents livres à Jean de Lesnerac, capitaine de Clisson, et chargeait Robert de Beaumanoir, son ami, de remettre au roi son épée de connétable.

---

<sup>88</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 430-440 ; *Pr*, col. 786-787.

<sup>89</sup> D. Morice, *Preuves*, II, col. 779-782.

<sup>90</sup> Le connétable n'eut pas d'enfant de son second mariage avec Marguerite de Rohan.

Dès lors, Clisson appartint à la comtesse de Penthievre, ainsi que la très forte place de Châteauceaux, sur la Loire (Voir page 328, note). Le ressenti-ment de cette dame contre la maison régnante, était loin d'être éteint, et c'était vainement que le duc s'était flatté de l'avoir mise hors d'état de nuire, en lui enlevant, par le mariage de Marguerite de Bretagne, l'appui de la mai-son de Rohan. Dès 1408, en effet, Margot de Clisson se révolte, fait maltrai-ter des sergents du duc, venus sur ses terres pour y exercer leurs fonctions, et se refuse à tout arrangement<sup>91</sup>. Sa rébellion continua en 1409. Le prin-ci-pal objet de la querelle était la très importante place de Moncontour, que Jean V voulait enlever aux Penthievre.



Fig. 119 – Sceau d'Olivier de Clisson<sup>92</sup>

Enfin, la comtesse ayant fait tuer un des sergents du duc, ses biens fu-rent déclarés confisqués ; mais le duc de Bourgogne, prenant parti pour elle, lui fit passer des secours, et des rencontres sanglantes se produisirent bien-tôt sur les frontières du Penthievre<sup>93</sup>.

<sup>91</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, p. 442.

<sup>92</sup> D. Morice, *Preuves*, II, pl. X, sceau CLXXIII.

<sup>93</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 444-445.

Jean V, embarrassé et craignant que la fille du connétable, dont l'audace et la violence égalaient celles de son père, ne fit renaitre les mauvais jours du règne précédent, consentit, en 1410, à porter le différend devant la cour du roi. Celui-ci nomma des arbitres qui prononcèrent un jugement, accepté par la comtesse et son fils, mais repoussé par le duc. Peu après, eut lieu l'assemblée de Gien, entre les ducs de Bretagne, de Berry, d'Orléans, les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac, s'unissant pour s'opposer à l'influence du duc de Bourgogne.

Le 8 août, Jean V, après s'être secrètement entendu avec ce dernier, traita avec la comtesse de Penthièvre en échange de Moncontour qu'il garda, il lui rendit la Roche-Dérien, Châteaulin, Avaugour, le Gage, et toutes les terres prises au cours des dernières hostilités ; de plus, il lui assura 2 000 livres de rente sur des terres dépendant du duché, mais situées en France.

La paix régna ensuite entre eux pendant dix années<sup>94</sup> et, du côté de Jean V, la réconciliation fut loyale et complète. Il combla les Penthièvre de marques d'amitié et de confiance, et se conduisit dès lors, à leur égard, en bon parent. En 1412, Charles de Blois, seigneur d'Avaugour, était chambellan du duc qui, de plus, lui fit signer, en 1417, le projet de mariage de sa fille Isabeau avec le duc d'Anjou. Olivier lui-même, l'aîné, accompagna son souverain en France, l'an 1418.

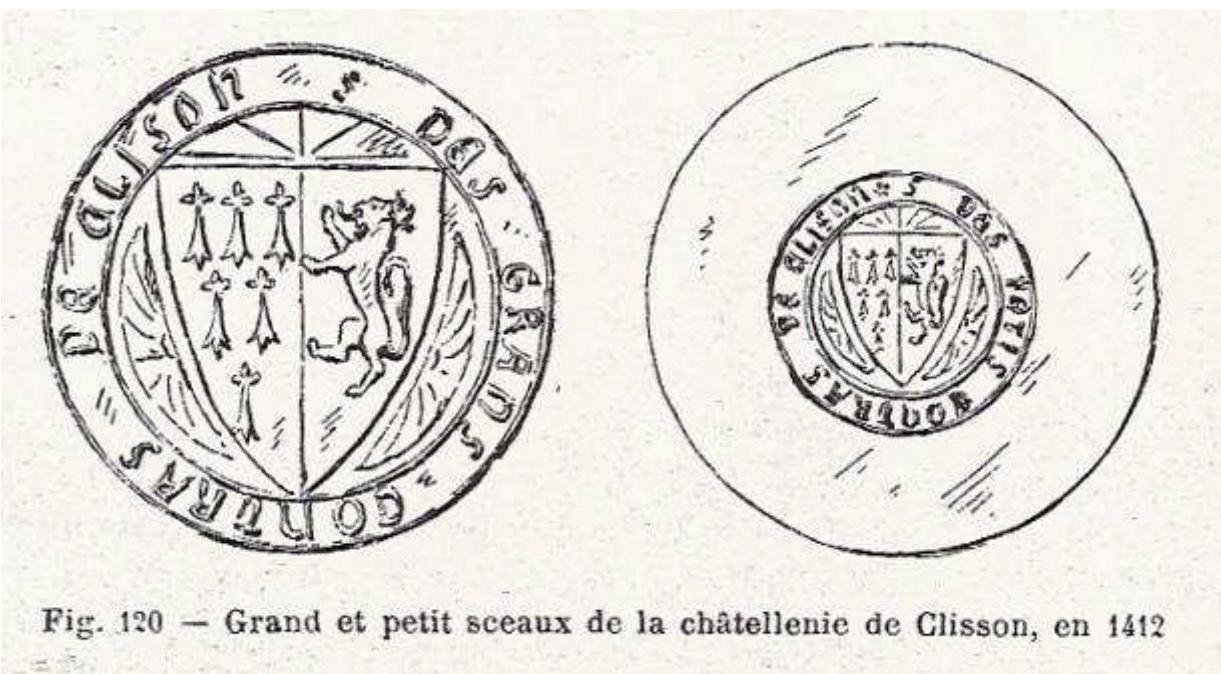


Fig. 120 — Grand et petit sceaux de la châtellenie de Clisson, en 1412

<sup>94</sup> D. Morice, « *Hist.* », I, pp. 444-445.